

Communiqué de presse

LA VILLE DE BRUXELLES CÈDE AUX « PETITS RIENS » SES OBJETS TROUVÉS ET BIENS SAISIS

Bruxelles, le 03 février 2014 – À l’initiative du département de l’Urbanisme, la Ville de Bruxelles a décidé de céder à l’ASBL « Les Petits Riens » l’ensemble des objets trouvés et des biens saisis sur son territoire. Auparavant stockés dans différents entrepôts de la Ville, ces objets représentaient un coût de stockage et de destruction. La cession de ces biens aux « Petits Riens », qui s’inscrit dans le plan d’action « Agenda 21 », sera effective à partir du 1^{er} juillet prochain.

Depuis des années, le département de l’Urbanisme de la Ville de Bruxelles gère, stocke et procède à la vente de biens et d’objets trouvés sur la voie publique, issus de saisies chez des particuliers ou des commerçants. Régulièrement, pour libérer de l’espace dans les entrepôts de la Ville, une partie de ces biens est mise en vente publique. Les résultats de ces initiatives connaissent un succès limité : en **2013**, 81 lots ont été proposés, dont la moitié a été vendue pour un montant de 2.398 euros. En **2012**, 2 ventes ont respectivement rapporté 1.138 et 3.620 euros.

« C’est une bonne nouvelle ! » souligne Geoffroy Coomans, Échevin de l’Urbanisme de la Ville de Bruxelles. *« Tout d’abord, de nombreux objets du quotidien vont faire des heureux, grâce aux prix abordables des Petits Riens. Je pense ici aux meubles, électro-ménagers, vêtements, jouets, PC ou même GSM. Pour 2013, pas moins de 2683 objets ont été trouvés et 114 saisies ont été effectuées, que ce soit dans des maisons, des immeubles, des restaurants ou des commerces. Ce partenariat avec Les Petits Riens est donc une action très concrète et durable. En outre, cette décision nous permet de réduire nos frais de stockage ou de destruction. »*

Les biens concernés ne seront pas tous repris dans leur totalité par l’ASBL. Il est important que ceux-ci soient encore utilisables, ou recyclables.

Cette collaboration s’inscrit dans le cadre de l’Agenda 21 : Les Petits Riens sont un exemple de la manière dont le développement durable et la lutte contre la pauvreté peuvent s’allier au sein d’un même projet. Beaucoup de Bruxellois ignorent encore que les activités de collecte-tri et vente d’articles de seconde main des Petits Riens permettent de consommer de manière économique et écologique, mais aussi de financer en grande partie les projets sociaux de l’ASBL, principalement dans les domaines de l’hébergement et de l’accompagnement de sans abris.

« Les pouvoirs locaux peuvent beaucoup pour nous aider » souligne Julien Coppens, Directeur Général des Petits Riens, *« que ce soit par la mise en place d’accords comme celui qui vient d’être signé aujourd’hui, ou par le soutien apporté à nos activités de collecte de textile sur leur territoire. Notre mission d’acteur de l’économie sociale représente pour les communes qui font appel à nos services une réelle plus-value : création de plus d’emplois locaux, et de plus de solidarité. »*

CONTACTS PRESSE :

Contact presse :

Frédéric Pellissier - frederic.pellissier@brucity.be - 0486 94 52 51
Geneviève JANSSEN - genevieve.janssen@petitsriens.be - 0490 64 49 85